

Aménagement du territoire

Maintien de la construction du ballodrome à Genappe

Circulation- Sécurité

- Création d'emplacements de stationnement pour personnes à mobilité réduite aux abords des églises de l'entité.
- Placement par le SPW d'un panneau B22 sur le carrefour formé par la RN93, la rue des Ecoles, le chemin du Tilleul et la rue de Loupoigne.
- Placement par le SPW d'un panneau B22 sur le carrefour formé par la RN 237, la rue du Grand Arbre et la place communale de Bousval.

Les deux dernières mesures visent à autoriser le franchissement du feu tricolore au rouge pour les cyclistes tournant à droite et s'insérant sur une piste cyclable.

Culte

- Approbation du compte 2014 de la Fabrique d'église de Ways.
- Approbation du compte 2014 de la Fabrique d'église de Glabais.
- Approbation moyennant rectification du Budget 2016 de la Fabrique d'église de Bousval.
- Avis défavorable sur Budget 2016 de la Fabrique d'église All Saint's.
- Approbation de Budget 2016 de la Fabrique d'église de Glabais.
- Approbation de Budget 2016 de la Fabrique d'église de Baisy-Thy.

Divers

Prise d'acte du Rapport d'activité des plaines de vacances 2015

Finances

- Fixation à 7 % du taux de la taxe additionnelle à l'impôt des personnes physiques pour l'exercice 2016. Celui-ci reste inchangé.
 1. Fixation à 1950 centimes du taux de la taxe additionnel au précompte immobilier pour l'exercice 2016. La taxe est également inchangée.
 2. Fixation à 30 € par ménage ou par activité professionnelle de la taxe relative à la salubrité et propreté publiques pour l'exercice 2016. La taxe est également inchangée.
 3. Approbation des conditions et mode de passation d'un marché d'emprunts pour le financement des dépenses du budget extraordinaire 2015.

Jeunesse

Présentation des résultats de l'enquête Quizz à Genappe.

Travaux

- Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de fournitures pour l'éclairage de l'école de Vieux-Genappe dans le but de réduire de 40 à 50 % les consommations électriques de l'école. Estimation de la dépense : 19.955 €.
 - Approbation des conditions et du mode de passation d'un marché de travaux pour la réfection de la salle G. Gossiaux de Bousval suite aux dégâts provoqués par l'explosion du local de la balle pelote. Estimation de la dépense : 257.316 €.
-